

Demande de dérogation pour la capture de guillemots de Troïl et de pingouin torda au cap Fréhel (Côtes d'Armor)

Compléments au formulaire cerfa N° 13 616*01

Demandeur = Bernard Cadiou

Bretagne Vivante - SEPNB, 19 route de Gouesnou, 29200 BREST, France

Tel. : 02 98 49 07 18 - 06 07 13 64 28 / E-mail : bernard.cadiou@bretagne-vivante.org

B. Spécimens concernés

Le suivi consiste à capturer et équiper en moyenne une dizaine d'individus par an.

Les captures concerneront en priorité les guillemots de Troïl, et quelques pingouins torda seront également capturés si des sites de reproduction de l'espèce sont facilement accessibles.

C. Finalité de l'opération

L'opération s'inscrit dans le cadre de la mesure de suivi MS9 liée à la construction du parc éolien en mer de la baie de Saint-Brieuc (« suivi télémétrique des Alcidés », mesure décrite dans l'arrêté préfectoral), et vise l'amélioration de la connaissance.

L'équipement des oiseaux marins avec des appareils électroniques miniaturisés pendant la période de reproduction permet de collecter des informations sur l'écologie des espèces. Dans le cas des alcidés de la colonie du cap Fréhel, il s'agit de connaître leurs trajets de prospection alimentaire pour se nourrir ou pour le nourrissage du poussin, puis le trajet du mâle accompagnant son poussin pour l'élevage en mer.

Les appareils utilisés sont des enregistreurs GPS qui permettent de cartographier les domaines vitaux des alcidés pendant la saison de reproduction. Au moyen d'un traitement statistique, ces trajectoires seront également analysées afin d'identifier les zones de nourrissage des oiseaux.

L'équipement des individus avec des appareils électroniques permet un suivi détaillé de leurs mouvements et de leur éventuelle fréquentation de la zone du parc éolien durant les phases de construction et d'exploitation.

D1. Modalités de capture

La capture est temporaire avec un relâcher immédiat sur place dès que l'oiseau est équipé d'un GPS miniaturisé.

La faisabilité technique d'une telle opération a déjà été testée avec succès, une étude scientifique similaire ayant été réalisée sur le cap Fréhel en 2014-2015 dans le cadre d'un travail de thèse.

La capture sera faite avec une perche télescopique équipée d'un nœud coulant, méthode ne présentant aucun risque de blessure pour les oiseaux et classiquement utilisée pour capturer ces espèces, que ce soit pour le baguage ou pour la pose d'appareils électroniques miniaturisés.

Les oiseaux ciblés par les captures seront en priorité des adultes reproducteurs avec des poussins. Le modèle de GPS retenu pour l'étude est un appareil qui transmet de manière autonome les données enregistrées à une station fixe positionnée en haut de falaise, donc sans nécessité de recapture ultérieure des oiseaux équipés.

Le GPS se détachera naturellement quelques semaines après la pose, quand l'adhésif sera gorgé d'eau et qu'il ne collera plus suffisamment aux plumes, ou quand l'oiseau va muer son plumage.

Le temps de manipulation pour la pose de l'équipement est de 6 à 10 min, sur la base de l'étude menée en 2014-2015 au cap Fréhel.

Les appareils prévus sont des GPS pour suivre les trajets de prospection alimentaire des reproducteurs (niveau de précision du positionnement de l'ordre de quelques mètres). Les GPS seront attachés avec du ruban adhésif sur les plumes du dos de l'oiseau, méthode classiquement utilisée. Les règles éthiques dans le domaine de la pose d'appareillage électronique imposent que le poids total soit inférieur à 5 % de celui de l'oiseau. Le poids des appareils sera d'environ 12 g comprenant l'ensemble GPS + adhésif, soit environ 1 à 2 % du poids des oiseaux. Il existe déjà de nombreuses études sur les alcidés (guillemot, pingouin, macareux) qui ont utilisé avec succès des GPS pour suivre les trajets alimentaires des reproducteurs.

F. Période de l'opération

Le suivi est programmé sur 3 ans : une année en phase de construction (2022), deux années en début d'exploitation (2024 et 2025). Les captures se feront en juin, la date d'intervention étant fixée en fonction de l'avancement de la saison de reproduction.

H. Mesures d'accompagnement

La capture est temporaire avec un relâcher immédiat sur place dès que l'oiseau est équipé d'un GPS. La tête de l'oiseau est recouverte d'un sac en toile pour réduire le stress lors de la manipulation et la pose de l'équipement.

Bernard Cadiou, coordinateur du projet possède une très bonne expérience de la colonie du cap Fréhel où il effectue des suivis des oiseaux marins nicheurs depuis 1995. La sélection des corniches où les oiseaux seront capturés se fera sur la base des observations réalisées en mai pendant la période d'incubation des œufs. Les zones déjà présélectionnées sont celles qui sont en périphérie de la colonie et où le dérangement sera limité à un petit nombre de reproducteurs.

Les deux personnes qui vont intervenir en 2022, 2024 et 2025 sont titulaires de formations aux travaux sur corde, permettant de mener l'opération en sécurité. Bernard Cadiou, qui effectuera la capture des alcidés et la pose des équipements, a une expérience en capture et baguage d'oiseaux marins en falaise et était déjà impliqué dans l'étude 2014-2015. Le mode opératoire pour réduire au maximum la perturbation des colonies lors des opérations est donc parfaitement connu et maîtrisé. La seconde personne du binôme, qui assurera la contention de l'oiseau et le relâcher immédiat sur place, aura si possible une expérience préalable dans la manipulation des oiseaux, ou sinon elle sera initiée avant l'opération de capture en falaise, puis mise en situation sur place.

Brest, le 1^{er} mars 2022